

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/132
13 septembre 2003

(03-4911)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Déclaration de S.E. Mme Yacinthe Wodobode
Ministre du commerce, de l'industrie et de la promotion du secteur privé

La délégation de la République centrafricaine adresse ses meilleurs compliments et ses vives félicitations aux autorités mexicaines et au Secrétariat de l'OMC pour la réussite de cette cinquième Conférence ministérielle marquée par l'adhésion du Cambodge et du Népal.

Nous compatissons également avec le peuple suédois pour le deuil qui vient de le frapper par la disparition tragique de Mme la Ministre des affaires étrangères.

À cette occasion, je voudrais interpellier toutes mes collègues Ministres femmes qui se trouvent dans cette salle pour que nous poursuivions notre lutte afin d'occuper plus de postes de responsabilités et de mieux contribuer à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de la femme dans le monde.

À l'heure actuelle de nos travaux, je voudrais exprimer ici les préoccupations de ma délégation sur les thèmes de négociation suivants:

Initiative sectorielle en faveur du coton

La délégation centrafricaine joint sa voix à celles exprimées par toutes les délégations qui soutiennent l'Initiative sectorielle en faveur du coton.

Pays producteur de coton, la République centrafricaine, malgré son fort potentiel naturel après plusieurs réformes dans ce secteur, se trouve encore confrontée aujourd'hui à d'énormes difficultés dans cette filière, qui occupe une large partie de la population rurale, représentant plus de 60 pour cent des habitants de mon pays.

C'est dans cette optique que mon pays avait participé à la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún, le 13 septembre 2003.

0 9 . 0 a r f a p m i M

Car le processus de production du coton dans les pays soutenant l'initiative africaine est assuré par de petits paysans sans gros moyens tandis que la production des fibres synthétiques relève des entreprises industrielles souvent en situation de position dominante de par leurs puissances technologiques et financières.

Pour ce faire, la délégation de la République centrafricaine appelle à la vigilance de tous ceux qui soutiennent l'Initiative sectorielle en faveur du coton d'avoir toujours présent à l'esprit que les textiles et vêtements obtenus à base de fibres synthétiques, qui sont des produits artificiels, sont très différents des textiles et vêtements obtenus à base de coton, qui est un produit naturel.

Par conséquent, les deux types de produits, à savoir les fibres synthétiques et le coton, doivent être traités séparément, et que tout amalgame risque d'être une source de diversion, sinon de désolidarisation.

Le coton est si doux et je ne comprends pas que le traitement de sa question soit si dur!

Accès aux médicaments essentiels